

L'Union Nouvelle Génération

**Thierry BERTRAND**  
**L'Union Nouvelle Génération**

**REPONSES AUX QUESTIONS DE L'ASSOCIATION**

**“ Vélo urbain L'UNION ”**

**Le 19 Février 2008**

## **PREAMBULE**

**Votre démarche citoyenne visant à interpeller les différents candidats à l'élection municipale doit permettre d'éclaircir les positions de chacune des listes en présence sur un des sujets majeurs qui nous sont proposés pour le 21eme siècle et nous vous remercions d'être à l'initiative de cette clarification.**

**Le projet de notre équipe a été bâti dans l'intérêt général et notre conviction est faite que nous devons apporter des réponses aux préoccupations de TOUS nos concitoyens et cela sans clientélisme électoral.**

**Un des axes majeurs de notre engagement auprès des Unionaises et des Unionais repose sur l'environnement et le développement durable et les actions que peut entreprendre une municipalité pour promouvoir de nouveaux comportements citoyens. Pour nous, le déplacement en vélo est un moyen d'y parvenir, partiellement.**

**Nous allons donc tout mettre en œuvre afin qu'au cours de notre mandat les décisions nécessaires soient prises pour conforter l'utilisation du vélo au quotidien dans notre cité sans toutefois mettre en péril les équilibres financiers de notre commune.**

**Enfin, une politique de déplacement en vélo n'a de sens que si sa vision est globale. Nos actions seront donc étroitement liées à celles des communes voisines (Launaguet, Saint-Jean, Balma, Toulouse). Notre totale indépendance nous aidera à avoir un dialogue constructif avec tous les élus et les représentants des différents Syndicats Intercommunaux, du Conseil Régional, du Conseil Général, du Grand Toulouse et auprès de Tisseo.**

**Il est également évident qu'une large concertation avec les usagers et les différentes associations sera à la base de tout projet.**

**Nous vous prions donc de bien vouloir trouver ci dessous les réponses aux questions que vous nous avez posées. Ces réponses ne constituent pas un catalogue de mesures mais simplement la traduction de notre engagement. La lecture de notre programme complétera la vision globale que nous portons sur le développement futur de notre commune dans le respect des équilibres humain, économique et écologique que nous reprendrons dans l'Agenda 21 de la Ville de L'Union dès que nous serons élus.**

**1) *Quelle est votre position concernant les propositions de notre dossier ?***

Tout d'abord, les différents constats de votre dossier sont justes et nous ne reprendrons pour exemple que les 2 objectifs principaux que vous mentionnez :

- a) *La discontinuité des pistes cyclables sur le territoire de notre commune est un frein important à l'utilisation du vélo pour les déplacements intra urbains. Nous devons y remédier tout en assurant une sécurité maximale aux utilisateurs.*
- b) *La liaison entre L'Union et les stations de métro de Borderouge et de Gramont par piste cyclable doit être améliorée.*

**2) *Quelle politique cyclable souhaitez-vous mettre en place ?***

**3) *Quels sont vos grands axes d'action pour y parvenir ?***

Pour nous, ces 2 questions sont étroitement liées et nous allons donc y apporter une réponse groupée.

Concernant *la discontinuité des pistes cyclables*, nous ouvrirons une concertation avec toutes les personnes qui voudront bien se joindre à notre réflexion. Les associations y auront, bien évidemment, un rôle important à jouer car leur expérience du terrain nous aidera à aller dans la bonne direction et à engager L'Union vers une politique volontariste en matière de transports.

*La liaison entre L'Union et les stations de métro* doit, d'une part être améliorée et sécurisée et d'autre part couplée à une extension de la mise à disposition de vélos sur la base de nouvelles Vélostations à L'Union et aux stations de métro de Borderouge et de Gramont. Une telle extension ne sera possible qu'en collaboration avec TISSEO, la Mairie de Toulouse et l'exploitant (J-C Decaux).

Nous n'avons pas encore chiffré une telle opération mais nous pensons que c'est une piste intéressante car elle permettrait dans le même temps d'aider, même à un niveau modeste, au désengorgement de la RN88 aux heures de pointe et donc d'apporter un début de réponse à un de nos engagements en matière environnementale.

*L'accessibilité aux principaux équipements de la commune* (Mairie, Bibliothèque, Crèches, Stades, Piscine, ....) *ainsi qu'aux activités de commerce* doit être prise en

compte dans le projet global de déplacement. Pour faciliter cet accès, le mobilier urbain ainsi que le fléchage doivent être améliorés et sécurisés.

Nous mettrons en place des parcs à vélos de capacité suffisante et qui correspondent à la fréquentation de ces lieux de vie. Une signalétique spécifique sera mise en place au niveau des pistes cyclables pour un meilleur repérage de toutes les installations accessibles en vélo.

*Notre programme fait également une large place à l'éducation et nous associerons l'ensemble de la communauté éducative à notre projet.*

Pour cela, la promotion de l'utilisation du vélo sera faite auprès des différents groupes scolaires de L'Union. Une telle action, effectuée en concertation avec le Personnel Enseignant, les associations de Parents d'Elèves et les associations impliquées dans le renouvellement durable et l'utilisation du vélo comme mode alternatif de transport, sera inscrite au programme de la Semaine du Développement Durable à laquelle nous participerons activement.

#### *4) Quelle aide pouvons-nous vous apporter en tant qu'association ?*

*L'action municipale que nous mènerons sera basée sur un dialogue permanent avec nos concitoyens et toutes les associations représentées sur L'Union. A ce titre, lorsque nous mettrons en place une commission centrée sur les transports et les différents modes de déplacement au sein de notre commune, vous serez naturellement invités à participer aux travaux de cette commission. Cette commission aura 2 rôles :*

- établir un état des lieux
- proposer des axes d'amélioration

Votre connaissance du déplacement urbain en vélo sera donc un atout majeur de cette commission dont les propositions seront ensuite discutées en Conseil Municipal. C'est ce dernier, émanation du suffrage universel, qui sera souverain dans les décisions et la mise en œuvre des différentes actions.

Dans vos projets, vous mentionnez également la participation à la « semaine du vélo », participation que vous voudriez voir couplée à des actions de communication pour promouvoir l'usage de la bicyclette. Nous adhérons complètement à cette idée qu'il nous appartiendra de finaliser, une fois de plus, avec tous les habitants de L'Union désireux de s'investir sur ce sujet. Nous pourrions inscrire cette semaine dans le cadre de la semaine du développement durable comme nous le proposons dans la réponse à la question 3. Une telle décision ne sera prise qu'après concertation.

*En résumé, nous voulons inscrire notre action sur le principe de déplacements urbains à vélo plus surs et plus faciles. Nous n'oublierons pas que le développement du vélo*

*doit être mis en perspective d'une alternative à la voiture mais ne sera efficace que s'il est en relation avec l'offre de Transport en Commun.*

**Sachez que nous resterons à votre écoute tout au long de notre mandat afin que des solutions simples, de bon sens, réunissant un consensus et économiquement viables soient mises en place pour le bienfait de tous les Unionais. Nous restons, bien entendu, à votre disposition ainsi qu'à celle de tous les Unionais pour débattre de ces sujets.**

**Bien cordialement,**

**Thierry BERTRAND**  
**L'Union Nouvelle Génération**